

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 18 FEVRIER 2026 à 19h30**

**N° 2026-018**

**OBJET : Renouvellement de la convention de mutualisation des moyens  
de police avec les Communes de Duingt et Lathuile pour l'année 2026.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 27**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 25**

L'An **DEUX MIL VINGT SIX**, le **18 FEVRIER** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le 06 février 2026, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

**PRESENTS :**

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MMES Laurence GODENIR et Christine CLAUDE, MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD, et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN et MM David HERRERO, Philippe CHAPPET et Pierre DEMAISON, conseillers municipaux.

**ONT DONNE PROCURATION**

Mme Anne-Gabrielle MATHIEU pouvoir à M. Jean-Baptiste DELEBECQUE, Mme Fanny ZINGER pouvoir à Mme Marielle JUILIEN, Mme Cécile CHAMPION pouvoir à Mme Christine CLAUDE, Mme Antonia CHARLES pouvoir à M. Philippe CHAPPET et MM Stéphane GAILLARD pouvoir à Mme Sylvie CATTANEO, Davy COATEVAL pouvoir à MME Laurence GODENIR, Yoann COURSEL pouvoir à M. Nicolas BALMONT, Aurélien CASTILLE pouvoir à Mme Delphine FALQUET,

**ABSENTS EXCUSES**

MM Mathieu ROCHETTE et Hugo CHAVANNE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Christine CLAUDE

**Mme Le Maire rappelle**

Depuis 2021, la Commune de Duingt a rejoint les Communes de Doussard et Lathuile dans le cadre de la convention de mise en commun des moyens de police. Cela permet de mutualiser les compétences de nos deux agents de police municipale et l'ASVP et de renforcer leur effectif en période estivale afin de couvrir les trois territoires. Les agents sont placés sous l'autorité du chef de la police de Doussard qui coordonne les interventions selon les demandes des Maires de chacune des Communes.

La répartition du temps de présence hebdomadaire du service police municipale entre les communes signataires est basée sur

- 29h00 pour Doussard en saison estivale et 31h00 en période hors saison.

- 3h00 pour Lathuile tout au long de l'année
- 3h00 pour Duingt en période estivale fixée 15 juin au 15 septembre 2026 et de 1h00 pour Duingt en période hors saison du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juin 2026 et du 16 septembre au 31 décembre 2026.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**VU** le Décret n°2007-1283 du 28 août 2007 permettant la mise en communs des moyens de police municipale entre plusieurs communes,

**CONSIDERANT** le projet de convention de mise en commun des moyens de police municipale entre les Communes de Doussard, Duingt et Lathuile pour l'année 2026,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission finances et administration générale, réunie le 02 février 2026,

### APRES AVOIR DELIBERE

**DECIDE, à l'unanimité 25 voix pour**

**D'APPROUVER** la convention de mutualisation des moyens de police avec les Communes de Duingt et Lathuile pour l'année 2026 telle que présentée en annexe.

**D'AUTORISER** Mme Le Maire à signer la dite convention.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,  
Christine CLAUDE

Le Maire,  
Marielle JUILIEN

